

rder

CINÉMA

Emilie Dequenne repart au combat contre son cancer

Dimanche soir sur TF1, Emilie Dequenne a annoncé que son cancer gagne à nouveau du terrain mais aussi qu'un réalisateur l'a remplacée de son casting sans la prévenir.

FABIENNE BRADFER

Dimanche soir sur TF1, Emilie Dequenne, portrait de la semaine de l'émission *Sept à Huit*, s'est confiée sur son combat contre un corticosurrénaïome touchant la glande surrénale, cancer très agressif qui a fait basculer sa vie il y a plus d'un an. A Cannes, en mai dernier, on croyait que ce cauchemar était terminé. Un mois après l'annonce de la rémission complète de son cancer, l'actrice était resplendissante sur le tapis rouge et avait ému tout le monde en fondant en larmes lors de son passage à l'émission en direct *C à vous* qui rediffusa le moment du palmarès où elle reçoit son prix d'interprétation pour *Rosetta* vingt-cinq ans plus tôt.

En août, Emilie Dequenne annonçait sur son compte Instagram qu'elle devait à nouveau se concentrer sur sa santé, ce qui l'obligeait à annuler une série d'engagements, dont sa participation au jury du Festival du film américain de Deauville et la promotion de son nouveau film, *TKT (T'inquiète)*, de Solange Cicurel, sur le harcèlement scolaire. Fin septembre, elle nous accordait cependant une interview par téléphone. D'une voix claire, volontaire, positive, elle nous confiait : « Ce n'est pas tous les jours facile, mais je suis déterminée à vaincre ce cancer rare qui a décidé de venir bouleverser ma vie. Je ne me laisserai pas faire, croyez-moi. » Elle nous avait dit aussi : « Je suis très fatiguée. Là, c'est la semaine où, en général, j'ai un peu d'énergie. Donc, j'en profite. Mais c'est très fatigant car j'ai recommencé les traitements. J'essaie de garder le moral, je ne dis pas que ça marche tous les jours, mais je fais au mieux. » Alors qu'on saluait son courage de faire malgré tout la promotion du film de Solange Cicurel, elle nous avait répondu : « Ça fait partie de mon travail, ça me passionne, ça m'éloigne de moi, de la maladie, et ça me fait beaucoup de bien. Même une heure par jour. C'est un moment où je m'éloigne des préoccupations quotidiennes qu'impose ma maladie. » Alors qu'on lui faisait remarquer que vingt-cinq ans plus tôt, elle naissait aux yeux du monde en *Rosetta*, elle nous répondit : « Mon cancer de la glande surrénale est rarissime, il touche une à deux personnes sur un million dans le monde, et ce que j'ai vécu vingt-cinq ans plus tôt était aussi

quelque chose de rare. Donc, c'est ça qui me reste, cette dimension rarissime des choses, avec le côté "conte de fées" puis le côté "cauchemar". Mais j'essaie de prendre le positif dans tout, je n'ai pas le choix, je dois avancer en dépit de tout. On est tous égaux, tous mortels. C'est juste qu'on n'y pense pas, surtout à 43 ans. Et là, j'y pense beaucoup plus. On se dit : "Ouh là là, ça pourrait arriver beaucoup plus tôt que prévu..." C'est comme ça, on verra bien. Ce qui compte, c'est de profiter de chaque instant, de chaque seconde, et de continuer à faire ce que j'aime. En juin, j'ai tourné un épisode de *Capitaine Marleau* et j'y ai pris beaucoup de plaisir car en plus, je danse. J'ai pris des cours de danse pour ce film. Bien sûr, pour l'instant, le cinéma, c'est compliqué. Mon quotidien, ma vie n'a plus rien à voir avec avant. J'ai dû apprendre à vivre avec la maladie. Je suis obligée d'apprendre à vivre avec. J'ai du mal à lire un livre par exemple. J'ai du mal à me concentrer. Mon projet, depuis un an, est de faire confiance à la médecine pour me soigner et faire le deuil de ma vie d'avant. C'est un travail sur ma vie qui ne sera plus jamais la même. C'est très dur. Mais j'ai eu beaucoup de soutien du métier et on continue à m'envoyer de belles choses. Ce sera pour l'an prochain, si les assurances suivent. »

« J'étais juste heureuse de pouvoir jouer »

Sur TF1, dimanche, elle révélait que les résultats de son traitement n'étaient pas encourageants. « Il y a une partie de mon cancer qui répond, et une autre qui n'y répond pas, voire qui progresse. La partie qui progresse est plus grande que celle qui réduit. Me revoilà partie pour la chimio que j'ai connue il y a un petit plus d'un an, avec même une petite dose en plus d'un truc nouveau qui, paraît-il va surprendre la tumeur. » Ce qui implique une hospitalisation cinq jours toutes les trois semaines et à nouveau la perte des che-

veux. Ses projets cinéma sont, comme elle le dit, « ou avortés, ou remis ».

Il y a une partie de mon cancer qui répond, et une autre qui n'y répond pas, voire qui progresse. La partie qui progresse est plus grande que celle qui réduit

Emilie Dequenne

”

Par ailleurs, elle explique qu'elle avait dû renoncer à un des rôles principaux d'un film à cause de sa rechute mais que le réalisateur lui avait proposé un petit rôle. « J'étais folle de joie. Tourner deux, trois jours, j'étais juste heureuse de pouvoir jouer. Puis le temps passe... C'est en surfant sur le Net que j'ai appris que j'avais été remplacée et on ne m'a pas prévenue. Je dois faire peur aux productions, au réalisateur... » Cette décision est venue ajouter inutilement de la douleur à la douleur et n'aurait jamais dû être.

Depuis le début de sa maladie, Emilie Dequenne a partagé son état sur les réseaux sociaux. Elle nous avait expliqué pourquoi : « J'en avais besoin personnellement, mais c'est aussi pour les autres. J'avais besoin de dire le nom de mon cancer qui est très rare. J'ai reçu beaucoup de témoignages. C'était une manière de ne pas se sentir seule face à la maladie car on se sent très seule, l'entourage ne peut pas vraiment comprendre et se sent très désarmé. Il y aura un moment où je voudrai certainement arrêter de parler mais, pour l'instant, je ne peux pas car je suis en plein combat. Je ne suis pas différente des autres malades mais j'ai une notoriété et, par là, mettre des mots sur la maladie peut aider. J'ai fait part de mes doutes, mais j'ai envie de communiquer dans les moments où ça va bien pour que les gens qui sont aussi atteints de cette foutue maladie gardent la pêche, la foi. » L'actrice est repartie au combat. Comme elle le redisait sur TF1 dimanche soir, de façon bouleversante : « Le fait de parler de ma maladie est une chose dont j'ai besoin. C'est mon petit médicament. »

Il y aura un moment où je voudrai certainement arrêter de parler mais, pour l'instant, je ne peux pas car je suis en plein combat

Emilie Dequenne

”

que leur enlèvement « est un acte inhumain et de persécution, constitutif d'un crime contre l'humanité en vertu des principes de droit international reconnus par le statut du Tribunal de Nuremberg. Ces principes ont été confirmés en 1946 par l'Assemblée générale des Nations unies ».

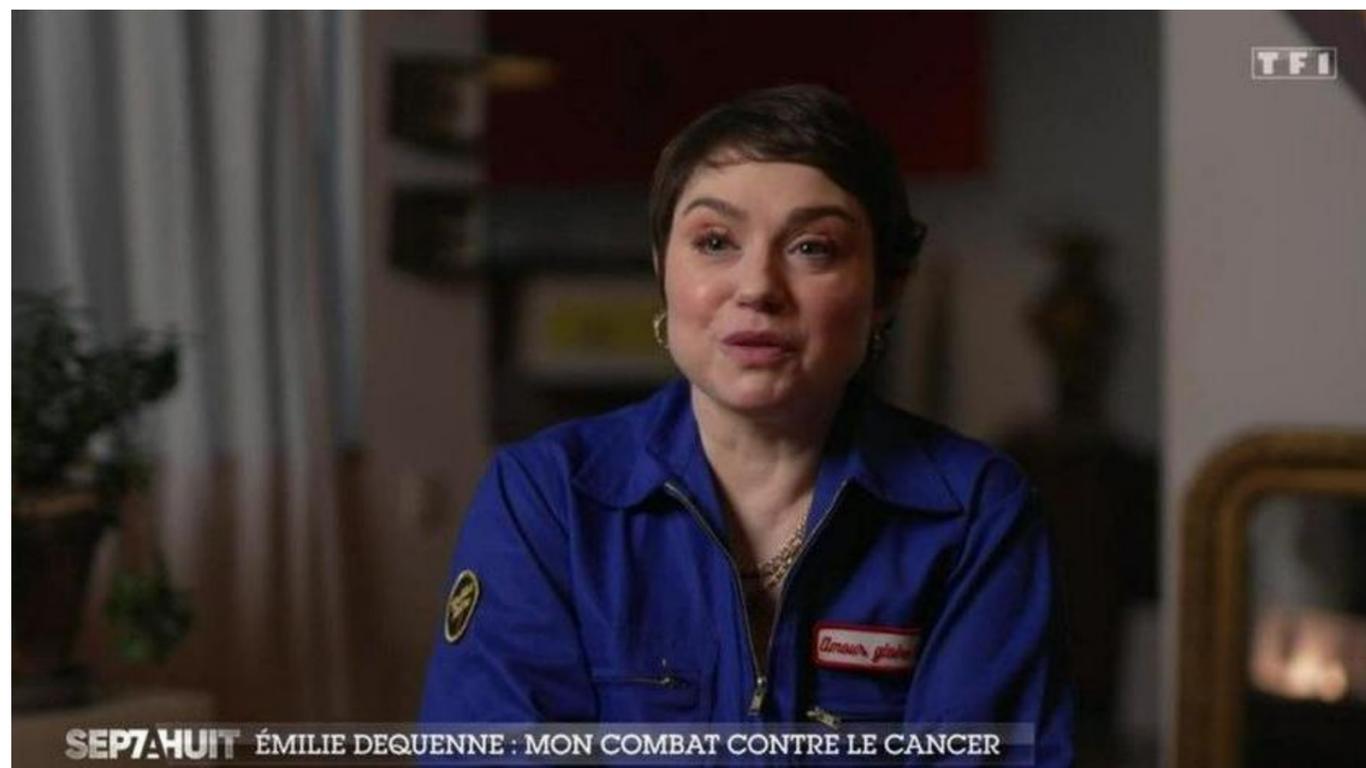
Si la Belgique s'était à l'époque engagée à respecter ces principes, elle ne les mit pas en application dans sa colonie congolaise ou dans les territoires sous tutelle, le Rwanda et le Burundi. Les enlèvements d'enfants y furent également pratiqués par les autorités coloniales, le cas des enfants de Save - ces enfants retirés à leur mère qui furent expédiés en Belgique à la veille de l'indépendance du Rwanda - étant l'un des plus connus. Ces raptus systématiques d'enfants métis, organisés par des fonctionnaires de l'Etat belge obéissant aux ordres de la métropole, étaient mis en œuvre avec le concours de l'Eglise catholique agissant comme auxiliaire du pouvoir colonial.

Des excuses en 2018

Alors que durant des décennies, les ambassades de Belgique au Congo, Rwanda et Burundi avaient opposé une fin de non-recevoir aux descendants des métis d'origine belge (dont les demandes de visa étaient régulièrement déboutées), les revendications de ces derniers ne commencèrent à être entendues qu'après le tournant de l'an 2000. Il fallut attendre 2018 pour que Charles Michel, alors Premier ministre, présente ses excuses au nom de l'Etat belge pour la ségrégation des enfants métis au Congo, au Rwanda et au Burundi. Aux yeux des plaignantes, il s'agissait d'une première étape. La phase suivante, incarnée par le jugement de la Cour d'appel, est de tenter de réparer le dommage causé et on ignore encore si l'Etat belge se pourvoira en cassation. A ce stade, pour les cinq septuagénaires qui ont fini par avoir gain de cause, la victoire est surtout morale : leur vérité, niée pendant des décennies, vient enfin d'être entendue.

Emilie Dequenne redisait sur TF1 dimanche soir : « Le fait de parler de ma maladie est une chose dont j'ai besoin. C'est mon petit médicament. »

© DR.



SEPT À HUIT ÉMILIE DEQUENNE : MON COMBAT CONTRE LE CANCER